



Inscription vacances 2021

UAPE Ste-Claire	<input type="checkbox"/>	Rue des Remparts 39 1350 ORBE	Tél. 024 442 20 36 email : steclaire@ajoval.ch
UAPE Le Chat Botté	<input type="checkbox"/>	Rue des Ecoles 2 1347 LE SENTIER	Tél. 021 557 08 23 email : lechatbotte@ajoval.ch
UAPE Le Môtier	<input type="checkbox"/>	Rue du Bourg 5 1323 ROMAINMOTIER	Tél. 024 453 10 15 email : lemotier@ajoval.ch
UAPE St-Martin	<input type="checkbox"/>	Rte des Granges-St-Martin 18 1350 ORBE	Tél. 024 442 89 09 email : smartin@ajoval.ch

Nom-s parent-s : Prénom-s parent-s :

Adresse : NPA/Localité :

Téléphone : e-mail :

INFORMATIONS ENFANT

Nom : Prénom-s :

Né-e le :

Mon enfant est inscrit à l'UAPE pour les périodes scolaires OUI

La prestation apparaîtra sur ma facture mensuelle

Mon enfant n'est pas inscrit à l'UAPE pour les périodes scolaires NON



Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur notre site internet www.ajoval.ch

FRÉQUENTATION

cocher d' une "X" le(s) jour(s) d'accueil souhaité(s) - **UNIQUEMENT DANS LES CASES BLANCHES**

RELÂCHES févr.21 lun mar. mer. jeu. ven sam. dim.

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28



Journée complète (100%) de 8h00 à 18h00

Les inscriptions doivent être transmises à la structure au plus tard 2 semaines avant la période de vacances désirée. Pour les vacances du mois d'août, le formulaire doit être transmis à la structure concernée au plus tard le **16.07.2021**

PÂQUES avr.21 lun mar. mer. jeu. ven sam. dim.

			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

fériés

ETE juil.21 lun mar. mer. jeu. ven sam. dim.

			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

fermetures UAPE

ETE août.21 lun mar. mer. jeu. ven sam. dim.

						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AUTOMNE oct.21 lun mar. mer. jeu. ven sam. dim.

			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Date :

Signature :

Les enfants ayant d'ores et déjà un contrat UAPE sont prioritaires pour les inscriptions vacances. Dans un deuxième temps, et en cas de disponibilités, les inscriptions pour les enfants externes à la structure seront possibles.

N.B. Une fois le formulaire remis et validé par l'UAPE, la prestation vacances est facturée dans tous les cas.

Document à retourner à l'UAPE concernée - adresses mentionnées en haut de page